

Les éco-gestes du quotidien

- ✓ Pour économiser l'eau :
 - ❖ Je signale toute fuite d'eau au cadre ou au service technique

- ✓ Pour économiser l'électricité :
 - ❖ J'éteins la lumière quand je quitte une pièce inoccupée
 - ❖ J'éteins mon poste de travail en fin de journée

- ✓ Pour optimiser le tri sélectif :
 - ❖ Je respecte le tri sélectif mis en œuvre
 - ❖ Les piles et les cartouches d'encre sont également recyclées dans des contenants spécifiques

- ✓ Pour économiser les consommables :
 - ❖ J'imprime uniquement si cela est nécessaire

- ✓ Pour protéger notre santé et notre environnement :
 - ❖ Je privilégie l'escalier plutôt que l'ascenseur
 - ❖ Je jette mes mégots de cigarette dans les récipients appropriés
 - ❖ J'utilise davantage les transports doux



Bienvenue au Centre hospitalier de Somain !

Engagé dans une démarche environnementale, le Centre hospitalier de Somain tient tout particulièrement à sensibiliser les nouveaux professionnels aux gestes éco-responsables.

Cette brochure est destinée à vous apporter toutes les informations utiles à ce sujet. Comptant sur votre collaboration pour préserver notre environnement, je vous souhaite une excellente prise de poste.

Brigitte REMMERY, Directrice

Envie de vous engager dans la démarche environnementale de l'établissement ? Retrouvez toutes les informations nécessaires sur l'application ALLIS, accessible gratuitement sur votre smartphone !

Une fois téléchargée, renseignez le code suivant : @CHSomain59



Comment venir au Centre hospitalier de Somain de manière éco-responsable ?

Accéder au site du CH-Somain

- ✓ En train : la gare se situe à 10 min à pieds de l'établissement - <https://www.sncf.com/fr>
- ✓ En bus par le réseau EVEOLE avec la Ligne 18-19-20 à l'arrêt Hôpital - <https://www.eveole.com/>
- ✓ En voiture électrique : l'établissement dispose de bornes de recharge ZE-WATT - <https://ze-watt.com/>
- ✓ En covoiturage avec vos collègues ou via Blablacar : <https://www.blablacar.fr/>
- ✓ A vélo ou à trottinette : l'établissement dispose d'un abri vélo ! Vous pouvez louer un vélo électrique - <https://www.smt.d.fr/pole-mobilite/vellow-votre-service-de-location-de-vae> ou vous pouvez bénéficier d'aides financières pour l'acquisition d'un vélo ou d'une trottinette grâce à la Porte du Hainaut en fonction de votre lieu de résidence <https://www.agglo-porteduhainaut.fr/actualites/une-aide-pour-acheter-velo-et-trottinettes>

